

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise• **1.1 Identificateur de produit**• **Nom du produit:** KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L• **Code du produit:** SOD62124• **Numéro CE:**

921-024-6

• **Numéro d'enregistrement** 01-2119475514-35• **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

• **Catégorie de processus**

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

• **Emploi de la substance / de la préparation** Dégraissant• **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**• **Producteur/fournisseur:**

SODISE

85 ROUTE DE PONT GWIN

29510 BRIEC

FRANCE

Service de contact :

Service qualité

Tel : +33(0)2 98 86 52 53

Email: qualite@sodise.com

• **Service chargé des renseignements:** QHSE Department• **1.4 Numéro d'appel d'urgence** +33(0)2 98 86 52 53 (8h00-12h00 / 13h30- 16h30)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**• **2.1 Classification de la substance ou du mélange**• **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Liq. 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 1)



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
- **Mentions de danger**
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 - P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P331 NE PAS faire vomir.
 - P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 - P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 - P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 - P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 - P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.
- 2.3 Autres dangers
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.1 Substances
- **No CAS Désignation**
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 2)

- **Code(s) d'identification**
- **Numéro CE:** 921-024-6

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers -**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 3)

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

• **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.

• **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

• **Classe de stockage:** 3

• **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **8.1 Paramètres de contrôle**

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant

• **DNEL**

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Oral	DNEL	699 mg/kg (Consumer, longterm systemic)
Dermique	DNEL	773 mg/kg (Worker, longterm systemic)
	DNEL	699 mg/kg (Consumer, longterm systemic)
Inhalatoire	DNEL	2035 mg/m3 (Worker, longterm systemic)
	DNEL	608 mg/m3 (Consumer, longterm systemic)

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

• **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• **Protection respiratoire:**



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A2/P3

• **Protection des mains:**



Gants de protection

• **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

• **Temps de pénétration du matériau des gants**

Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:

Acétone: 480 min

Acétate de n-butyle: 60 min

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 4)

Acétate d'éthyle: 170 min

Xylène: 42 min

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm résistent aux solvants pendant 42 à 480 minutes. Comme mesure de protection, nous recommandons que les utilisateurs et les personnes responsables de la sécurité du travail présupposent une durée de résistance aux solvants de 42 heures. Si l'on examine les données au chapitre 3 de cette fiche de données de sécurité, on peut présupposer une durée de résistance plus longue dans certains cas.

• **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales**

• **État physique**

Liquide

• **Couleur:**

Incolore

• **Odeur:**

De type solvanté

• **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

• **Point de fusion/point de congélation:**

<-20 °C

• **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

80-120 °C

• **Inflammabilité**

Facilement inflammable.

• **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

• **Inférieure:**

0,6 Vol %

• **Supérieure:**

8 Vol %

• **Point d'éclair**

-12 °C (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)

• **Température d'auto-inflammation**

>200 °C

• **Température de décomposition:**

Non déterminé.

• **pH**

Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

• **Viscosité:**

• **Viscosité cinématique à 20 °C**

0,5-1,4 mm²/s

• **Dynamique:**

Non déterminé.

• **Solubilité**

• **l'eau:**

Pas ou peu miscible

• **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

0,53148-0,716

• **Pression de vapeur à 20 °C:**

85 hPa

• **Pression de vapeur à 50 °C:**

290 hPa

• **Densité et/ou densité relative**

• **Densité à 20 °C:**

0,7 g/cm³

• **Densité relative**

Non déterminé.

• **Densité de vapeur:**

Non déterminé.

• **9.2 Autres informations**

• **Aspect:**

• **Forme:**

Liquide

• **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

• **Température d'inflammation:**

Non déterminé.

• **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 5)

· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	100,0 %
· VOC (CE)	--
	710,0 g/l
· CE-COV %	100,00 %
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Oral	LD50	>5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>25,2 mg/l (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pas d'effet d'irritation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 6)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

• Propriétés perturbant le système endocrinien

la substance n'est pas comprise

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**• 12.1 Toxicité****• Toxicité aquatique:****Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

EC50 / 48 h 3 mg/l (daphnia magna)

EC50 / 72 h 30-100 mg/l (algae)

LC50 / 96 h 11,4 mg/l (fish)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• Catalogue européen des déchets

14 06 03* autres solvants et mélanges de solvants

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 7)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3295
· ADR, IMDG, IATA	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., Dispositions spéciales 640D, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· ADR	
· IMDG	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., MARINE POLLUTANT
· IATA	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
	
	
· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG	
	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	B

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 8)

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** la substance n'est pas comprise
- **Catégorie SEVESO**
E2 Danger pour l'environnement aquatique
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

la substance n'est pas comprise

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3**· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

la substance n'est pas comprise

· Prescriptions nationales:**· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction****· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

la substance n'est pas comprise

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.07.2024 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.09.2023

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANTS FREINS - BIDON DE 60L

(suite de la page 9)

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les données sont basées sur des données techniques internes et sur des données techniques fournies par les fournisseurs.

· Numéro de la version précédente: 1**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FR